



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne  
n°30 – janvier 2018

*Le plurilinguisme en contextes asiatiques :  
dynamiques et articulations*

Numéro dirigé par Fabienne Leconte,  
Vasumathi Badrinathan et Gilles Forlot

## SOMMAIRE

- Fabienne Leconte, Vasumathi Badrinathan, Gilles Forlot : *Introduction.*
- Théry Béord : *Langues et territoire dans l'archipel des Philippines.*
- Gilles Forlot : *Pratiques linguistiques et « multilinguisme pragmatique » : 50 ans de glottopolitique à Singapour.*
- Patricia Nora Riget, Elsa Chou et Jean Sévery : *Politiques linguistiques et éducatives en Malaisie : idéologies et pratiques.*
- Vasumathi Badrinathan et Fabienne Leconte : *Plurilinguisme indien et représentations des enseignants de FLE.*
- Rama Kant Agnihotri : *Entretien.*
- Samanthi Jayawardena : *Les emprunts anglais chez les Cinghalais au Sri Lanka.*
- Thi Thanh Thuy Dang : *Hanoï : un espace plurilingue ?*
- Louis-Jean Calvet, Luwei Xing et Lihua Zheng : *Trente ans de plurilinguisme cantonais. Une étude longitudinale.*
- Yufei Guo : *Gouvernement, école et famille. Articulation entre perspective macro et micro-sociolinguistique dans la politique linguistique chinoise.*
- Béatrice Bouvier Laffitte : *Internationalisation du putonghua et ouverture des répertoires à la diversité des langues étrangères en Chine.*
- Qingyuan Nie-Bareille : *Le développement du chinois en France : quelques logiques contextuelles.*
- Pierre Martinez : *Quel sens donner aux études sur le plurilinguisme en Asie ?*

## Compte-rendu

- Claire Lesacher : *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives* de Maud Vadot, Françoise Roca et Chahrazed Dahou, Presses universitaires de la Méditerranée, 2017.

## **INTRODUCTION**

**Fabienne LECONTE**

**EA 7474, Dylis, Université de Rouen**

**Vasumathi BADRINATHAN**

**Université de Mumbai**

**Gilles FORLOT**

**EA 4514, Plidam, INALCO**

Ce numéro 30 de *Glottopol* sur les plurilinguismes asiatiques est inédit à plus d'un titre. D'abord, force est de constater que peu de sociolinguistes francophones se sont jusqu'à présent intéressés à l'Asie et que la recherche sociolinguistique française – et francophone plus généralement – a encore peu investi cette vaste aire géographique. Proposer un numéro sur les plurilinguismes en Asie pouvait en effet paraître une gageure tant les situations sont diverses, héritées d'histoires tout aussi différentes et complexes, et tant il paraît difficile de définir les contours de ce que constitue véritablement l'Asie. Si l'Asie orientale ne nous posait pas de problème d'identification, une des questions que nous nous sommes posées est de savoir où commençait l'Asie et quelles aires pouvaient être éligibles à ce numéro.

En effet, la tradition lexicohistorique n'hésite pas à adjoindre au nom « Asie » plusieurs locutions adjectivales, montrant de ce fait l'étendue de l'aire géographique et culturelle : Asie mineure, Asie du sud, Asie du sud-est, Asie de l'est, Asie du nord-est, Haute Asie, Asie orientale, Eurasie... Toutes ces déclinaisons, dont certaines recouvrent des réalités identiques, permettent, tant bien que mal, de circonscrire un périmètre géographique, mais laissent naturellement de côté bon nombre de questions civilisationnelles, culturelles, historiques, ethniques, économiques et bien sûr linguistiques de cette Asie aux facettes multiples.

Forts d'un héritage souvent linguistique et parfois socio-anthropologique, les sociolinguistes francophones traitant de questions de plurilinguisme ont logiquement construit leurs concepts, leurs objets et leurs méthodes à partir de terrains où le français est – ou était – présent et parlé, générant souvent des situations de bilinguisme, de diglossie ou en tout cas de tensions ou des conflits. L'Afrique, le Maghreb, l'Europe, l'Amérique du Nord et dans une moindre mesure les Antilles, l'Océan Indien et la Polynésie ont ainsi souvent servi de base arrière d'une riche littérature sociolinguistique francophone. On pourrait ainsi, d'ailleurs, s'étonner que la péninsule indochinoise n'ait pas fait l'objet d'une plus grande attention. Est-

ce à dire que le français n'est plus guère l'objet d'enjeux dans cette partie de l'Asie du sud-est, convertie comme partout ailleurs à l'anglais langue étrangère ou seconde ?

Si les sociolinguistes francophones ont peu investi cette Asie<sup>1</sup>, quelques didacticiens francophones s'y sont toutefois assez largement intéressés, qu'ils soient « francisants » (voir Castellotti et Nishiyama (2011), sur le Japon, Martinez (2013) sur la Corée ; Huver et Bel (2015) sur la Chine) ou spécialistes de langues orientales<sup>2</sup>. Pour nous en effet, les problématiques didactiques relèvent, au moins en partie, de l'analyse des dynamiques sociolangagières. Cela explique également la présence dans ce numéro de quelques articles à dimension éducative, indispensables à une réflexion sur les politiques linguistiques et les conflits langagières dont potentiellement toutes les communautés linguistiques font l'expérience. Si quelques contributions ont donc des ancrages plus nettement didactiques, le choix que nous avons fait est d'explorer la partie la plus inconnue dans le monde francophone, celles des politiques linguistiques et de l'analyse des situations sociolangagières.

Certes, nous aurions aisément pu nous satisfaire de la foison de publications en anglais sur les situations asiatiques. Celles-ci ont inspiré nombre de travaux, notamment sur les tensions liées aux décolonisations anglo-saxonnes du sous-continent indien et de l'Asie du sud-est (Birmanie, Malaisie, Singapour, Philippines), ou encore sur l'émergence de l'anglais comme *lingua franca* globale, voire langue officielle et/ou de scolarisation, notamment dans les puissances économiques que constituent depuis longtemps le Japon et désormais la Chine, ou encore celles des quatre dragons asiatiques (Corée du sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour). L'Asie du sud, quant à elle, n'est pas en reste : la recherche anglophone a fourni au lecteur une somme considérable de travaux sur la décolonisation du sous-continent indien, sur la place de l'anglais langue (post-)coloniale et sur les conflits internes sur la reconnaissance et l'officialité des langues présentes sur ces territoires. Bref, la littérature sociolinguistique anglophone offre déjà un panorama divers et approfondi des diversités linguistiques des différentes parties de l'Asie (cf. entre autres Bolton, 2003 ; Kachru *et al.*, 2006 ; Bolton et Kachru, 2007 ; Rappa et Wee, 2006 ; Lee et Suryadinata, 2007 ; Kirkpatrick, 2010 ; Canagarajah, 2013).

Mais notre parti pris a été de laisser également la recherche francophone, quel que soit son ancrage disciplinaire – didactique ou sociolinguistique, en l'occurrence – ou épistémologique, livrer ses propres interprétations et analyses à l'aune de l'expérience que se font ses propres chercheurs et des contextualisations auxquels ils se livrent. Dit autrement, on saisit probablement différemment les Philippines, la Chine ou le sud de l'Inde quand on a une expérience française – ou belge, ou suisse... – de la recherche que lorsqu'on a été formé aux États-Unis. Cela permet, à tout le moins, de diversifier les interprétations et les lectures des réalités sociales pour nos lecteurs francophones qui, fort probablement, lisent également les travaux en anglais.

Les concepts clés sur lesquels les articles de ce numéro sont construits, sans surprise pour notre discipline, tournent autour de questions d'identités, de constructions nationales et de politiques linguistiques (postcoloniales ou non). On y trouve également développées à divers endroits les problématiques de domination, de marginalisation et de démocratie,

---

<sup>1</sup> Sans nécessairement se reconnaître du champ de la sociolinguistique, quelques auteurs francophones – et, partant, leurs étudiants et doctorants – ont tout de même permis de problématiser et d'enrichir nos connaissances sur les diversités linguistiques et les dynamiques glottopolitiques dans différentes aires asiatiques : Annie Montaut sur l'Inde ; Jérôme Samuel sur l'Indonésie ; Régis Machart sur la Malaisie, par exemple. En outre, comme on le constate dans l'article qu'il co-écrit dans ce numéro, L.-J. Calvet a été un précurseur des études francophones sur les situations de diglossie chinoise du point de vue spécifique de la politique linguistique.

<sup>2</sup> Voir les travaux de J. Bellassen ou de B. Bouvier Laffitte pour le chinois et ceux de Ch. Galan ou P. Griollet sur le Japon.

problématiques transversales à la plupart des études contemporaines observant la place des langues et des pratiques langagières dans les sociétés plurilingues et multiculturelles.

En outre, observer la zone asiatique contemporaine amène nécessairement à s'interroger sur les dimensions économiques. À l'instar de certains chercheurs sociolinguistes francophones ayant mis en relief, dans d'autres contextes géographiques, les enjeux de l'articulation des questions linguistiques aux problématiques de l'économie mondialisée (cf. entre autres Heller, 2006 ou Duchêne, 2011), il paraît important de réfléchir à la façon dont les États, les communautés et les individus gèrent – parfois bien différemment – la présence d'un plurilinguisme encore souvent d'une grande vitalité et la nécessité ressentie de – ou l'injonction à – maîtriser une ou plusieurs des trois ou quatre grandes langues de l'économie mondialisée, au premier rang desquelles se trouvent l'anglais et le chinois.

Ainsi, les auteurs qui ont contribué à ce numéro ont souhaité présenter des situations sociolinguistiques complexes sous l'angle des politiques linguistiques et éducatives et de leur évolution à partir des différentes colonisations. Mal connues du public francophone, leur présentation semblait donc à la fois un préalable et une nécessité. La sélection des contributions nous a permis de faire ressortir une configuration en deux parties et une ouverture.

Une première partie aborde la question des plurilinguismes dans les zones où l'anglais, langue de l'ex-colonisateur américain ou britannique, a gardé un statut particulier et une place majeure (Philippines, Singapour, Malaisie, Inde et Sri Lanka).

Dans une seconde partie, nous avons regroupé les contributions qui s'intéressent aux situations ou aux territoires dans lesquels l'anglais, certes souvent langue centrale dans le système éducatif, n'occupe pas une position privilégiée, comme au Vietnam ou en République populaire de Chine. Ces contributions abordent les effets des politiques linguistiques visant à imposer la langue officielle ou à la diffuser hors des frontières (République populaire de Chine) ou s'attachent aux répertoires de jeunes urbains et à leurs représentations concernant les usages de prestige ou générationnels de la langue officielle.

Pour clore ce numéro, nous invitons à une réflexion sur la construction d'une didactique du plurilinguisme endogène qui au delà d'une articulation entre sociolinguistique et didactique prenne en compte les facteurs historiques et anthropologiques.

Dans une première partie, nous avons regroupé les articles sur les politiques linguistiques et éducatives dans des situations où l'anglais, langue de l'ex-colonisateur conserve une place majeure.

L'article de **Théry Beord** illustre à la fois la complexité des situations asiatiques et des politiques linguistiques et éducatives qui, sur le continent, doivent prendre en compte à la fois la construction de l'unité nationale dans des situations post-coloniales et la diversité de populations et de configurations sociolinguistiques sur le territoire. Ainsi, les Philippines présentent un profil linguistique doublement déterminé par une entité territoriale distinctive, l'archipel, et une histoire coloniale atypique, espagnole puis américaine. La topographie découpée de l'archipel a favorisé l'émergence de nombreux groupes ethnolinguistiques et détermine des appartenances plurielles. Les contacts prolongés avec l'Occident ont complexifié les répertoires linguistiques des Philippins en faisant surgir des langues hybrides dans les centres urbains : le chavacano dans les villes de garnison espagnoles et le taglish dans les métropoles américanisées portent chacun les traces d'une mondialisation qui rattache ce pays d'Asie du Sud-Est à la fois au monde hispanisant des grandes découvertes et à celui anglophone de notre village global. Malgré la promotion du filipino comme langue nationale après l'indépendance, le positionnement de l'État philippin comme exportateur de main d'œuvre depuis les années 1970 puis l'avènement de l'industrie de la sous-traitance au début des années 2000 ont conduit à sanctuariser la place de l'anglais dans le système éducatif en

vue de produire des « travailleurs du monde philippins ». Au delà des considérations économiques, liées à la place du pays dans la mondialisation, l'absence de langue commune et la résistance de certaines populations à la diffusion et à l'usage du filipino renforce la place de l'anglais.

La contribution de **Gilles Forlot** retrace le parcours sociolinguistique de la république de Singapour depuis son indépendance en 1965. Reposant sur le socle d'un équilibre multiculturel et plurilingue, l'implication de ce petit État dans le capitalisme industriel puis ultérieurement financier lui a garanti, outre une certaine puissance économique, une survie dans le concert des nations modernes. Pour ce faire, l'État a eu recours, entre autres, à des mesures politiques ancrées dans des principes multilingues « pragmatiques », notamment le développement d'un bilinguisme langue anglaise/langue ethnique. Toutefois, l'entrée dans le troisième millénaire a soulevé des questions sur le cap à suivre, et posé des questions sur son fonctionnement glottopolitique. L'article rappelle en effet que dans une société qui se réclame plurielle et multiculturelle comme Singapour, les dynamiques sociolinguistiques sont constitutives de l'action politique. La société singapourienne dans son ensemble, en processus de renouvellement, participe à la redéfinition des politiques linguistiques de son État qui, en dépit d'une avancée plutôt timide vers des pratiques véritablement démocratiques, est non seulement réceptif aux changements, mais aussi à une certaine tolérance pour des pratiques langagières qu'il a stigmatisées pendant plusieurs décennies. On voit ainsi comment l'État reprend la question de la diversité linguistique à son compte et l'instrumentalise pour poursuivre l'écriture du roman national de cette jeune république.

Tout comme Singapour, la Malaisie est une ancienne colonie britannique située dans la péninsule malaise et constituée d'une population multiculturelle et plurilingue. L'article de **Patricia Nora Riget, Elsa Chou et Jean Severy** présentent les politiques linguistiques et éducatives qui ont été menées dans le pays depuis son indépendance en 1957. Ces politiques linguistiques, notamment mises en place dans le système éducatif malaisien durant trois phases historiques (période pré-indépendance ; période de la nationalisation ; période de la mondialisation) sont exposées. Les conclusions de l'article montrent que les autorités malaisiennes, soucieuses de l'unité du pays et du développement de la majorité malaise, ont adopté des politiques souvent descendantes, au détriment des communautés de locuteurs de langues autres, comme les Chinois, les Tamouls ou les peuples autochtones des régions du Sabah et du Sarawak situées sur la partie malaisienne de l'île de Bornéo. Les auteurs s'interrogent également sur la place des langues dites internationales et sur celle de l'anglais, langue à statut spécial puisqu'elle a été langue d'instruction scolaire à divers stades et divers titres.

L'article de **Vasumathi Badrinathan** et de **Fabienne Leconte** s'interroge sur la mise en place d'une didactique du plurilinguisme endogène dans le contexte ô combien multilingue de l'Inde. Après avoir présenté les caractéristiques principales du plurilinguisme indien préexistant à la colonisation britannique et largement remodelée par celle-ci, l'article s'attache à décrire la politique linguistique et éducative du sous-continent qui peut prendre des formes spécifiques en fonction des régions et de leurs histoires particulières. Une attention particulière est ensuite portée à la région de Mumbai où a eu lieu l'enquête effectuée auprès d'enseignants de français d'établissements privés. L'étude montre la persistance de représentations monolingues, diffusées lors de la période coloniale, chez les enseignants de français : les langues indiennes doivent rester à la porte de la classe, le répertoire plurilingue n'est d'aucune aide pour l'apprentissage d'une langue étrangère européenne, seul l'anglais a droit de cité. La dernière partie de l'article propose des préconisations pour instaurer des dispositifs didactiques et élaborer des actions favorisant une compétence plurilingue en contexte indien.

En écho à ces préoccupations, **Rama Kant Agnihotri**, tout en reconnaissant que l'anglais fait partie intégrante de la mosaïque linguistique indienne, appelle dans l'entretien réalisé par Vasumathi Badrinathan et reproduit ici à accueillir les langues des apprenants à l'école et à l'instruction dans les langues de la maison.

Consacré à l'Île du Sri Lanka au sud du sous-continent, l'article de **Samanthi Jayawardena** s'intéresse aux contacts de langues entre l'anglais et la langue majoritaire du Sri Lanka, le cinghalais. Il s'agit là encore d'un contexte post-colonial, où la présence de l'anglais est hérité de la colonisation et se trouve renforcée par la mondialisation. Historiquement, le cinghalais a eu des contacts avec des langues différentes. Il s'est enrichi des langues anciennes, orientales ainsi qu'occidentales. L'anglais imposé par les colonisateurs britanniques pendant plus d'un siècle qui est devenu aujourd'hui langue de communication, a une présence forte dans le pays. Grace aux échanges mutuels entre le cinghalais et l'anglais, les deux langues ont subi des changements. Il existe une forme particulière d'anglais sri lankais comme il existe de nombreux emprunts à l'anglais dans la langue cinghalaise parlée, mais aussi écrite lorsque les usages sont informels ou que la modernité doit être exprimée. C'est le cas des publicités et des messages sur Facebook, le réseau social le plus populaire. Ce travail met en lumière l'usage fréquent des emprunts qui ne se limite pas aux termes techniques ou informatiques mais inclut également les termes du quotidien. L'auteure s'interroge sur les conséquences de ces emprunts généralisés sur la forme même des langues. L'anglais langue héritée de la colonisation a une importance sociale liée au fait qu'elle est partagée par les deux communautés de l'Île : cinghalaise et tamoule. Les bilingues tamoul-anglais sont nombreux de même que les bilingues cinghalais-anglais. Ce bilinguisme langue première-anglais très répandu contraste avec le faible nombre de personnes bilingues cinghalais-tamoul, l'anglais servant alors de véhiculaire entre les deux communautés principales de l'Île.

En seconde partie, nous avons regroupé les articles portant sur des situations où l'anglais est enseigné comme langue étrangère sans occuper de position privilégiée dans le pays. Des régions dominées par l'anglais, nous nous orientons vers d'autres zones géographiques où l'impérialisme de l'anglais est moins évident.

Nous commençons par le Viêtnam. En analysant des discours épilinguistiques et topologiques tenus par les jeunes Hanoïens, l'article de **Thi Thanh Thuy Dang** en se concentrant sur la ville de Hanoï tente de montrer que la mise en mots de l'identité hanoïenne catégorise non seulement les lieux de ville mais aussi les locuteurs d'une variété langagière qui serait spécifique à la ville. À l'espace de la ville sont attribuées des caractéristiques linguistiques, langagières valorisant l'identité de référence. Les enquêtes auprès des jeunes portent principalement sur ce qu'ils considèrent comme l'identité hanoïenne et des usages langagiers spécifiques à leur classe d'âge. Les résultats montrent que parfois le parler et l'identité des jeunes sont en opposition avec leurs représentations du parler et de l'identité hanoïenne. Le hanoïen se présente comme moyen d'inclusion sociale lorsqu'on respecte la norme linguistique. Par ailleurs, l'aspect générationnel dans la construction de la langue et de l'identité hanoïenne est mis en avant dans l'article. Les jeunes inventent la langue, empruntent librement à l'anglais, utilisent des signes. Ce non-respect des normes linguistiques est vu comme un non-respect de l'identité hanoïenne, poussant certains jeunes à prendre de la distance vis-à-vis du parler jeune. La zone citadine d'Hanoï comporte ainsi des tensions entre espace, identité et langue qui sont amplement révélées dans le texte.

À partir de la comparaison de trois enquêtes effectuées en trente ans (1985 ; 1999 ; 2015) sur le même terrain du sud de la Chine, dans la ville de Canton/Guangdong, l'article de **Louis-Jean Calvet, Luwei Xing et Lihua Zheng** évalue à la fois la mise en place de la politique linguistique de la Chine populaire, la résistance du cantonais et les rapports dans les

pratiques sociales entre cette langue et la langue standard commune de la République de Chine, le *putonghua*. L'article met en perspective les résultats des trois enquêtes, puis propose une réflexion sur l'évolution de la situation en trente ans et, de façon plus large, sur les pratiques linguistiques plurilingues, leur évolution et les politiques linguistiques menées en Chine. De façon originale, le texte repose aussi sur le témoignage de Roland Barthes qui, en 1974, participa à un voyage de groupe au cours duquel il eut l'occasion d'interroger des universitaires chinois sur la politique linguistique en cours. L'imposant chantier constitué par l'établissement d'une langue nationale et la simplification d'une partie des caractères est bien avancé. L'article montre que deux choses ont changé en quarante ans : l'abandon de l'idée de remplacer l'ensemble des caractères par le *pinyin* et les références politiques ou idéologiques répétées à une linguistique « bourgeoise », « révisionniste » vs « une linguistique révolutionnaire »..., dont témoignent les notes de Barthes, ont disparu. Cette contribution montre qu'en dépit de la politique de diffusion du *putonghua*, le cantonais continue de bien résister et d'être assez largement majoritaire dans la région de Canton, dans les espaces publics non institutionnalisés comme les marchés.

L'article de **Yufei Guo** nous permet d'approfondir le cas cantonais. Elle documente ici la progression de l'usage du *putonghua* dans les usages familiaux dans la ville de Canton, rendant compte d'une recherche menée auprès d'enseignants, d'élèves et de parents d'une des écoles qui a été partie prenante du mouvement pour la défense du cantonais en 2010. Les discours des enseignants et des familles sur leurs pratiques des langues en présence sont mis en relation avec les pratiques déclarées d'une part et avec les textes gouvernementaux d'autre part. La politique linguistique visant à accroître l'hégémonie du *putonghua* passe pour beaucoup par l'école en ce qu'elle est chargée d'inculquer non seulement la langue mais aussi un comportement moral qui ne s'exprimerait qu'en *putonghua*. Elle passe aussi par un arsenal législatif qui est analysé par l'auteure qui conclut sur l'importance de la violence symbolique de la politique linguistique chinoise visant à l'expansion du *putonghua* et à la réduction des langues minoritaires.

Nous quittons la région de Canton pour élargir la focale à l'ensemble de la Chine avec la contribution de **Béatrice Bouvier Laffitte** qui analyse cette même politique sous l'angle de l'expansion culturelle. Celle-ci est développée dans deux directions : d'abord vis-à-vis des puissances étrangères pour gagner en prestige au niveau international. L'autre aspect de cette expansion est destiné aux populations chinoises installées à l'étranger et vise à créer du lien et à reconquérir la place hégémonique et référente en termes de culture chinoise de la République populaire de Chine. Cette place a progressivement été perdue depuis 1949. Parmi les différents atouts du patrimoine culturel, l'expansion du *putonghua* et l'ouverture aux langues étrangères sont devenues une priorité. Les importantes réformes du système éducatif supérieur et les nouvelles politiques linguistiques pèsent de tout leur poids sur les pratiques langagières, les représentations linguistiques et la hiérarchie interne des répertoires de langues. Cette reconfiguration des priorités linguistiques offre une place inattendue à la langue française.

La reconquête de la place hégémonique en termes de langue et culture chinoise passe aussi par le développement de l'enseignement du chinois à l'étranger, et notamment en France comme l'analyse **Qingyuan Nie-Bareille** dans sa contribution. Il s'agit ici pour l'auteure d'analyser la place du chinois dans le paysage linguistique didactique français. Dans les années 1950, les autorités de la République populaire de Chine décrètent une langue officielle nationale commune, le *putonghua*, dont l'impact est tel qu'elle est dès lors considérée comme la seule langue véhiculaire du pays et même au-delà de la frontière de la Chine. Depuis le début des années 2000, les politiques éducatives en matière d'enseignement des langues étrangères en France ont contribué à faire passer l'enseignement-apprentissage du chinois de la neuvième à la cinquième langue étrangère aujourd'hui enseignée sur le territoire national.

Dans ce contexte, l'article interroge le développement de son enseignement en France dans sa dimension historique, l'impact qu'ont les logiques institutionnelles sur les pratiques éducatives et sur l'engagement des apprenants, ainsi que sur le choix de la part des établissements d'enseigner cette langue plutôt qu'une autre.

En contrepoint, le texte de **Pierre Martinez** examine la question des rapports entre sociolinguistique et didactique dans la grande région Asie Pacifique. La réflexion épistémologie et méthodologique, appuyée sur des études de cas, examine les différents facteurs influant sur les politiques linguistiques et éducatives mises en place dans la région. Ces politiques s'appuient d'abord sur des traditions culturelles où le rapport à l'écrit, au code, à la transmission par le maître et le respect du savoir et du lettré qui le possède sont des éléments déterminants. Pour autant ces traditions culturelles liées à des histoires particulières sont fortement remaniées par la place grandissante de l'anglais y compris comme médium d'enseignement et ce, dans le cadre d'une forte croissance économique et d'un formidable développement technologique. Pour l'auteur, il est fondamental si l'on veut comprendre la dynamique des langues en circulation dans les contextes asiatiques et la complexité de leur appropriation de les replacer dans la diversité de leurs environnements. L'auteur s'interroge ensuite sur les transferts de technologies éducatives, notamment sur le succès du CECR en Asie de l'est dans des contextes où l'évaluation est ancrée au cœur des systèmes éducatifs. Il semble que les objectifs docimologiques et pragmatiques aient été davantage retenus que les objectifs humanistes. L'auteur conclut en appelant à la recherche de finalités conformes à un projet téléologique du plurilinguisme asiatique. À ce projet doit correspondre une didactique endogène fondée sur des réseaux de savoirs et de moyens, et mobilisant une information qui va donc bien au-delà des territoires de la sociolinguistique traditionnelle.

L'objectif de ce numéro de *Glottopol* était de donner de la visibilité à la recherche sociolinguistique francophone sur les mondes asiatiques, de l'Inde à l'Extrême-Orient, en passant par l'Asie du sud-est. Il demeure certain qu'un panorama complet, pour qui voudrait se lancer dans une exploration de ces mondes, nécessite bien sûr encore de lire des travaux en anglais et sûrement dans les langues de ces aires. Cependant, ce volume a sans nul doute relevé le défi qu'il s'était donné, en cédant la parole en français à une série de chercheurs – dont certains publient également en anglais – sur des thématiques glottopolitiques dans cette partie de notre planète reconnue désormais comme étant la locomotive de notre économie mondialisée. Les recherches sur l'Asie en français sont nombreuses et reconnues comme d'excellente qualité, à l'instar d'institutions et de regroupements tels que l'EFEO, l'IRASEC, le Groupement d'intérêt scientifique *Études Asiatiques* créé en 2013 (communément appelé GIS Asie) ou encore le Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal. Notre espoir était également qu'un groupe de sociolinguistes d'expression française puissent aussi rendre visible leur recherche sur ces aires et inciter, de ce fait, d'autres à leur emboîter le pas.

## Bibliographie

- BOLTON, K., 2003, *Chinese Englishes: A Sociolinguistic History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOLTON, K., KACHRU, B., 2007, *Asian Englishes*, London, Routledge.
- CASTELLOTTI, V., et NISHIYAMA, N., (dirs.), 2011, « Des contextualisations du CECR : le cas de l'Asie de l'Est », *Le français dans le monde recherches et applications*, n° 50.

- DUCHÊNE, A., 2011, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, n° 136, pp. 81-108.
- HELLER, M., 2006, « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier ? Langue(s) et identité dans la nouvelle économie », *Langage et Société*, n° 118, pp. 5-16.
- HUVER, E. et BEL, D. (dirs.), 2015, *Prendre la diversité au sérieux en didactique/didactologie des langues*, Paris, l'Harmattan.
- CANAGARAJAH, S., 2013, *Translingual Practice : Global Englishes and Cosmopolitan Relations*, New York and Abingdon: Routledge.
- KACHRU, B., KACHRU, Y., NELSON, C. (dirs), 2006, *The Handbook of World Englishes*, Oxford, Blackwell.
- KIRKPATRICK, A., 2010, *English as a Lingua Franca in ASEAN: A Multilingual Model*, Hong Kong, Hong Kong University Press.
- LEE H.G., SURYADINATA L., 2007, *Language, Nation and Development in Southeast Asia*, Singapore, ISEAS Publishing.
- MARTINEZ, P. (dir.), 2013, *Dynamique des langues, plurilinguisme et francophonie en Asie de l'Est. La Corée*, Paris, Riveneuve Editions.
- RAPPA, A., WEE HOCK AN L., 2006, *Language Policy and Modernity in Southeast Asia*, Springer.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

**Rédactrice en chef** : Clara Mortamet.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro** : Michael Abecassis, Salih Akin, Nathalie Auger, Michelle Auzanneau, Sophie Babault, Annette Boudreau, Véronique Castellotti, Jean-François De Pietro, Marc Debono, Régine Delamotte, Robert Fournier, François Gaudin, Silvia Lucchini, Céline Peigné, Jean-Louis Rougé, Claire Saillard, Valérie Spaeth, Laurence Vignes, Sylvie Wharton.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen  
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425